



Pour une protection globale et efficace des victimes de violence

Selon les statistiques criminelles de la police, vingt femmes et jeunes filles ont été tuées dans la sphère domestique en 2023. Il n'existe pas de chiffres officiels en Suisse sur les autres féminicides, survenus en dehors du cadre domestique. Les homicides liés au genre ne sont pas des dérapages ni des cas isolés. Ils s'inscrivent dans une violence structurelle à l'encontre des femmes, des personnes trans et non binaires et dans le contexte des relations de pouvoir patriarcales. Et ils sont le résultat d'un échec politique en matière de protection des victimes, de prévention de la violence et d'égalité des droits.

Les foyers d'accueil pour femmes sont à la limite de leurs capacités. Des goulets d'étranglement apparaissent régulièrement dans la mise à disposition de places de protection dans les foyers pour femmes. En juin 2024, l'organisation faïtière des maisons d'accueil pour femmes de Suisse et du Liechtenstein (Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein (DAO)) a tiré la sonnette d'alarme : selon elle, la majorité des maisons d'accueil pour femmes seraient entièrement occupées et la protection des personnes victimes de violence serait menacée. Des mesures de protection insuffisantes peuvent avoir des conséquences mortelles. La situation actuelle est inacceptable. En Suisse, il n'y a que 216 chambres familiales, soit 0,24 chambre familiale pour 10 000 habitant-es¹. La Suisse est donc bien en deçà de l'offre recommandée par le Conseil de l'Europe, à savoir 1 chambre familiale pour 10 000 habitant-es².

Ces dernières années, nous avons fait des progrès importants dans le domaine de la sensibilisation et de la prévention de la violence. Dans le même temps, le nombre de consultations (pour les victimes) par an a massivement augmenté. De plus en plus de personnes victimes de violence trouvent le chemin des centres de consultation d'aide aux victimes. Mais les progrès importants réalisés dans le domaine de la sensibilisation sont contrebalancés par d'importantes lacunes en matière de financement. Dans de nombreux cantons, la prévention et les centres de consultation d'aide aux victimes manquent de ressources financières pour faire face à l'augmentation de la demande. Les professionnelles font état d'une surcharge de travail, d'une pression temporelle et d'une baisse inévitable de la qualité des services de consultation et d'encadrement. Sans ressources financières suffisantes, les centres de consultation ne peuvent pas remplir leur mandat légal tel que stipulé dans la loi sur l'aide aux victimes (LAVI) et la Convention d'Istanbul (CI). Le manque d'argent des centres de consultation met directement et indirectement en danger les personnes victimes de violence.

¹ Voir DAO (2024), [Rapport d'activité 2023](#).

² Voir [Rapport explicatif sur la Convention d'Istanbul](#), article 135.

Les réalités de vie des personnes victimes de violence sont très différentes. Des études internationales nous apprennent que les personnes LGBTQIA+, les personnes en situation de handicap, les personnes réfugiées, les personnes migrantes et les personnes racisées ont un risque accru d'être victimes de violence. Il est essentiel que les offres de soutien soient accessibles à toutes les personnes victimes de violence et que les professionnel·les soient sensibilisé·es et formé·es à la gestion des différents groupes cibles et de la discrimination intersectionnelle.

En Suisse, la violence domestique, sexuelle et sexiste fait partie du quotidien. Chaque jour, en moyenne, 100 personnes victimes de violence se font conseiller par les services d'aide aux victimes. Trois personnes conseillées sur quatre sont des femmes. Quatre auteurs sur cinq sont des hommes³. On devine à peine le nombre total de personnes touchées par la violence domestique, sexuelle et sexiste en Suisse. Nous savons que la grande majorité ne va pas chercher de soutien. Selon le Swiss Crime Survey 2022⁴, seules 13,7 % des victimes de viol ont eu un contact avec un centre de consultation. Les chiffres indiquent qu'il y a un très grand besoin d'agir en ce qui concerne l'accessibilité et la notoriété des offres de soutien.

Au vu de ce qui précède, le PS Suisse demande ceci :

- Les cantons doivent créer suffisamment de places de protection pour les victimes de violence et assurer, avec la Confédération, le financement durable des foyers d'accueil et des centres de consultation d'aide aux victimes.
- La Confédération et les cantons doivent veiller à ce que les offres de soutien soient diffusées sur l'ensemble du territoire et que toutes les personnes concernées par la violence reçoivent la protection et l'aide dont elles ont besoin.
- Dans toute la Suisse, il faut garantir un accès facile et non discriminatoire aux centres de consultation et aux foyers d'accueil pour toutes les personnes victimes de violence.

Le PS Suisse s'engage de toutes ses forces pour atteindre ces objectifs. Au cours des prochaines années, nous mobiliserons nos ressources et notre énergie à tous les niveaux pour lutter en faveur d'une protection complète des personnes victimes de violence. La manifestation qui marquera le début des « 16 jours d'activisme contre la violence à l'égard des femmes », le 23 novembre 2024 à Berne, constitue une première étape !

³ Voir OFS 2023, [Statistique sur l'aide aux victimes 2022](#).

⁴ Voir ZHAW 2023. [Swiss Crime Survey 2022](#).